

Consultation modification secteurs DRRN

Après étude du projet de modification des secteurs de la Direction Réseau Retail Nord, les élus du CSE relèvent de nombreuses inquiétudes tant sur le plan humain qu'organisationnel.

La suppression du secteur Creuse Corrèze démontre une incohérence stratégique ; si ce secteur nécessitait un directeur il y a quelques semaines avec un recrutement lancé, pourquoi n'en aurait-il plus besoin aujourd'hui ?

La démission d'un Directeur de Secteur dans un autre territoire ne change rien aux besoins du secteur Creuse-Corrèze :

- Même volume d'activité commerciale
- Même nombre d'agences et de collaborateurs
- Mêmes enjeux managériaux et territoriaux

Cette contradiction révèle une absence de vision stratégique cohérente ainsi qu'un manque de respect envers les candidats ayant répondu à l'OIP. Ils ont investi temps et énergie dans le processus de recrutement et sont en attente légitime d'un retour et d'une décision équitable.

Supprimer le poste sans réexaminer les candidatures constitue un manquement grave à l'équité ainsi qu'une source majeure de démotivation pour ces talents.

- Perte d'identité territoriale

Chaque secteur a des caractéristiques géographiques, économiques et culturelles spécifiques qui nécessitent une attention particulière :

- Particularités locales du territoire rural Creuse-Corrèze et des agences affectées vers d'autres secteurs par ce projet
- Relations avec les partenaires et acteurs économiques locaux
- Enjeux spécifiques aux bassins d'emploi de ces départements

Regrouper ce secteur et ces agences avec d'autres territoires pourrait entraîner une dilution des services aujourd'hui adaptés aux besoins locaux (Filière Agri, engagements régions...)

• Suppression d'un poste de manager avec perte d'un poste C70. Cela engendre une diminution des perspectives d'évolution dans l'entreprise et une dégradation de la proximité managériale bien que ce projet prétende l'améliorer ; les réalités des déplacements suggèrent le contraire.

Il y a bien extension de périmètre géographique des secteurs qui générera de fait une augmentation des temps de déplacement et une impossibilité physique d'assurer la même présence terrain.

- Aucune évaluation des risques psychosociaux liés à cette surcharge n'a été fournie ; Rappel de l'obligation de l'employeur : préserver la santé des salariés (Article L.4121-1)..
- Incohérence avec les engagements RSE

Impacts environnementaux :

- Augmentation significative des déplacements pour tous les collègues
- Housse de l'empreinte carbone liée aux trajets professionnels (réunions métiers, formation présentielle...)
- Contradiction avec les objectifs de réduction des émissions

Impacts sociaux :

- Dégradation des conditions de travail (surcharge, stress)

- Éloignement du management de proximité

Enfin les documents présentés ne démontrent pas clairement une homogénéisation entre les différents secteurs et ne justifient pas non plus la nécessité de cette réorganisation.

Les disparités entre secteurs restent équivalentes tant en termes de nombre d'agences, de nombre de clients et de PNB. Les élus relèvent également l'absence de données chiffrées sur les bénéfices attendus.

Pour toutes ces raisons, les élus du CSE émettent un AVIS DÉFAVORABLE et demandent à la Direction :

- Renoncer à ce projet de suppression du secteur Creuse-Corrèze,
- Finaliser le recrutement en réexaminant les candidatures,
- Préserver l'identité territoriale des secteurs en réingénierant tous les secteurs
- Garantir la proximité managériale
- Respecter nos engagements RSE

Consultation Bayonne St Esprit > Bayonne

Les élus prennent acte de la nécessité de mise en sécurité de nos collègues mais regrettent que l'agence ne soit pas réimplantée sur un autre site dans ce quartier en plein essor, d'autant plus sur un territoire où la concurrence reste fortement présente.

Les élus du CSE prennent en considération les échanges RH qui se sont tenus avec des engagements pris sur le devenir et les souhaits d'affectation des collègues.

Les élus du CSE rendent un avis défavorable sur le regroupement de l'agence de Bayonne Saint Esprit avec l'agence de Bayonne.